



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume ainsi que madame la conseillère Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, la secrétaire madame Carine Gamache ainsi que deux (2) citoyens.

**1. Ouverture de la séance**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

**18-10-202 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018
4. Rapport des comités
  - 4.1 Service de l'inspection
  - 4.2 Service de sécurité incendie
5. Rapport sur les plaintes
6. Correspondance
  - 6.1 Club Riverain V.T.T. - Renouvellement de traverse de véhicules hors route pour la saison 2018-2019
7. Période de questions
8. Présentation des comptes
  - 8.1 Adoption des comptes et engagements de crédits
  - 8.2 Opération Nez Rouge - Demande de soutien financier 2018
9. Dépôt des deux états comparatifs au 30 septembre 2018
10. Affaires nouvelles
  - 10.1 ADMINISTRATION
    - 10.1.1 Embauche d'Anne Tremblay pour le congé de maternité de la Coordinatrice des loisirs
    - 10.1.2 Rémunération des élus - Formation d'un comité
    - 10.1.3 Adoption du Règlement 18-338 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Saint-Alexandre
    - 10.1.4 Autorisation d'installation et d'accès à la tête de ligne - Fibre optique Développement Innovations Haut-Richelieu
    - 10.1.5 Vente d'immeubles - 489, rue Saint-Denis
  - 10.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
    - 10.2.1 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique
  - 10.3 SÉCURITÉ PUBLIQUE
    - 10.3.1 TECQ 2014-2018 - Appel d'offres par invitation pour l'installation d'une génératrice à l'Hôtel de ville
    - 10.3.2 Système d'alerte à la population
  - 10.4 VOIRIE
    - 10.4.1 Travaux d'accotement sur le rang Kempt
    - 10.4.2 Réception définitive des ouvrages et recommandation de paiement no. 2 pour les stationnements publics sur les rues Boulais et de la Chute
    - 10.4.3 Réception des ouvrages et recommandation de paiement no. 4 pour les travaux de pavage des rues de la Chute et Boulais et divers travaux
  - 10.5 AQUEDUC/ÉGOUT
    - 10.5.1 Offre de services de Tetra-Tech QI inc. - Assistance technique et administrative
    - 10.5.2 Offre de services de Pompaçon - Plan de services annuels pour le système informatique de l'usine de l'eau potable
  - 10.6 LOISIRS
    - 10.6.1 Candidature de St-Alex-en-feux à la Soirée Reconnaissance Montérégienne 2018
    - 10.6.2 Lancement du Parcours Actif de Saint-Alexandre
11. Deuxième période de questions
12. Divers
13. Levée de la séance

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en gardant le point Divers ouvert.

**3. Adoption du procès-verbal**

**18-10-203 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 tel que rédigé.

4. **Rapport des comités**

**Service de l'inspection**

Monsieur Luc Mercier, maire présente le rapport du mois de septembre 2018 totalisant dix-huit (18) permis d'une valeur approximative des constructions de 113 066 \$.

**Service de sécurité incendie**

Dépôt du rapport des heures du Service de sécurité incendie du mois de septembre 2018

5. **Rapport sur les plaintes**

Le rapport des plaintes du mois de septembre 2018, totalisant trois (3) plaintes, est déposé devant le Conseil.

6. **Correspondance**

Dépôt de la liste de correspondance du mois de septembre 2018.

18-10-204

**Club Riverain V.T.T. - Renouvellement de traverse de véhicules hors route pour la saison 2018-2019**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Florent Raymond et unanimement résolu d'accepter le renouvellement de circulation des véhicules hors route (VHR) de Club Riverain V.T.T. sur le rang Saint-Joachim pour la saison 2018-2019.

7. **Période de questions**

Questions ou commentaires adressés à monsieur le maire :

Monsieur Jimmy Sharpe :

- *Est-ce que de la sensibilisation devrait être faite par la Sûreté du Québec afin que nos infrastructures soient respectées par nos jeunes?*
- *Remercie le conseil pour le support lors de l'événement du Festival pyrotechnique. Il mentionne également que ce fut un grand succès, une année record.*

8. **Présentation des comptes**

18-10-205

**Adoption des comptes et engagements de crédits**

Il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'autoriser les dépenses d'engager les crédits nécessaires tels que 62,61 \$ à Nettoyeur Martin, 305,41 \$ à Solution Burotic 360 et d'accepter le paiement des comptes tels que présentés, les prélèvements automatiques et la MRC du Haut-Richelieu, effectués au cours du mois le tout représentant les déboursés suivants :

Chèques fournisseurs	79 658 à 79 722	pour	392 177,52 \$
Prélèvements automatiques	3121 à 3148	pour	43 343,57 \$
Chèques salaires	7276 à 7288		
Dépôt direct salaires	500 087 à 500 134	pour	30 579,96 \$
MRC du Haut-Richelieu		pour	16 097,44 \$

18-10-206

**Opération Nez Rouge - Demande de soutien financier 2018**

Il est proposé par monsieur Florent Raymond, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accorder un soutien financier au montant de 250 \$ à Opération Nez Rouge Haut-Richelieu pour l'année 2018.

18-10-207

9. **Dépôt des deux états comparatifs au 30 septembre 2018**

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu que le conseil prend acte du dépôt des deux états comparatifs au 30 septembre 2018.

10. **Affaires nouvelles**

**ADMINISTRATION**

- 18-10-208**                    **Embauche de madame Anne Tremblay pour le congé de maternité de la Coordonnatrice des loisirs**
- Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu d'engager madame Anne Tremblay au poste de coordonnatrice des loisirs, culture et communications en remplacement temporaire à temps plein de madame Odile Gauvin durant son congé de maternité, selon la politique de salaire en vigueur.
- 18-10-209**                    **Formation d'un comité pour la rémunération des élus municipaux**
- Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu qu'un comité de travail sur la rémunération des élus soit créé et qu'il soit composé des membres suivantes : messieurs Stéphane Vézina, Jean-François Berthiaume, Yves Barrette et Luc Mercier.
- 18-10-210**                    **Adoption du Règlement 18-338 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Saint-Alexandre**
- CONSIDÉRANT QUE** le 19 avril 2018, le PL155 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec) a été sanctionné;
- CONSIDÉRANT QU'**une des modifications prévoit que le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit établir des règles de fin d'emploi pour les employés (art. 178 PL155);
- CONSIDÉRANT QUE** cette modification doit être apportée au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et être en vigueur pour le 19 octobre 2018 (art. 275 alinéa 3 du PL155);
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de règlement a été déposé au cours d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2018;
- CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a dûment été donné au cours d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2018;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Florent Raymond, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu qu'il soit statué et ordonné, par le présent règlement portant le no 18-338, ce qui suit:
- ARTICLE 1.**
- Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante et il témoigne des intentions qui président à son adoption.
- ARTICLE 2.**
- La règle suivante est ajoutée suite à la règle 8 sous le paragraphe « Les obligations particulières » :
- Dans les douze (12) mois qui suivent la fin de son emploi, il est interdit aux personnes suivantes :
- Le directeur général et son adjoint;
  - Le secrétaire-trésorier et son adjoint;
  - L'inspectrice municipale et officier désigné;
  - Secrétaire et secrétaire administrative;
  - Directeur du Service de sécurité incendie;
- d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité.
- ARTICLE 3.**
- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.
- 18-10-211**                    **Autorisation d'installation et d'accès à la tête de ligne - Fibre optique Développement Innovations Haut-Richelieu**
- CONSIDÉRANT** le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la municipalité de Noyan par Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) et qu'il est nécessaire d'installer divers équipements dont une « tête de ligne » ;
- CONSIDÉRANT QUE** la « tête de ligne » sera installée sur une base de ciment situé dans le gazon de l'édifice municipal situé au 2115, chemin de la Grande-Ligne ;
- CONSIDÉRANT QUE** Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) finance l'achat et l'installation de cet équipement, qu'il en sera responsable et en assurera son entretien ;
- CONSIDÉRANT QUE** Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) est responsable de tout dommage causé par ses équipements sur la propriété de la municipalité ;
- CONSIDÉRANT QUE** Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) est un organisme sans but lucratif et qu'elle demandera accès pour avoir de l'électricité, ainsi qu'un raccord à une génératrice, moyennant une rémunération de 500 \$ par année indexée à l'IPC (Québec – janvier) commençant en janvier 2020 ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu que le Conseil municipal de Saint-Alexandre autorise l'installation et l'accès de la « tête de ligne » à Développement Innovations Haut-Richelieu, conditionnellement à la faisabilité du projet.

18-10-212

**Vente d'immeuble - 489, rue Saint-Denis**

**CONSIDÉRANT** l'offre du propriétaire concernant la vente de son immeuble situé au 489, rue Saint-Denis à Saint-Alexandre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Florent Raymond et unanimement résolu d'informer monsieur El'Khoury que le conseil n'est pas intéressé à acheter l'immeuble situé au 489, rue Saint-Denis à Saint-Alexandre.

**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

18-10-213

**Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique**

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**CONSIDÉRANT QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Alexandre désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Alexandre prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I, deux (2) pompiers pour le programme Pompier II et de quatre (4) pompiers pour les pinces de désincarcération au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Du Haut-Richelieu en conformité avec l'article 6 du Programme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Jean-François Berthiaume et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Richelieu.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

18-10-214

**TECQ 2014-2018 - Appel d'offres par invitation pour l'installation d'une génératrice à l'Hôtel de ville**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu :

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Michèle Bertrand, procède au lancement de l'appel d'offres par invitation pour l'installation d'une génératrice à l'hôtel de ville, selon les plans et devis préparés par Tetra-Tech inc.;

**DE** nommer madame Michèle Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable en octroi de contrat selon la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

18-10-215

**Système d'alerte à la population**

Il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'informer la MRC du Haut-Richelieu que la municipalité désire retenir les services d'Omnivigil comme système d'alerte à la population.

**VOIRIE**

18-10-216

**Travaux sur l'accotement du rang Kempt**

**CONSIDÉRANT** la résolution no. 18-09-195 concernant un budget de 18 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Stéphane Vézina, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'accepter la soumission de Daudi Pavage Excavation inc. pour les travaux sur l'accotement du rang Kempt au montant de 5 150,88 \$ par jour, taxes incluses pour l'ensemble des travaux, tout en respectant le budget alloué.

18-10-217

**Réception des ouvrages et recommandation de paiement no. 4 pour les travaux de pavage**

### **des rues de la Chute et Boulais et divers travaux**

**CONSIDÉRANT** la recommandation de paiement no. 4 de monsieur Joël Gauthier, ingénieur de Les Consultants S.M. inc. pour les travaux de pavage des rues Boulais et de la Chute et divers travaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'accepter la réception définitive des ouvrages et la recommandation de paiement no. 4 de monsieur Joël Gauthier, ingénieur de Les Consultants S.M. inc. pour les travaux de pavage des rues Boulais et de la Chute et divers travaux à MSA Infrastructures inc. au montant de 98 895,56 \$ taxes incluses, payé à même le seuil de la TECQ.

### **AQUEDUC/ÉGOUT**

18-10-218

#### **Offre de services de Tetra-Tech QI inc. - Assistance technique et administrative**

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'accepter l'offre de services d'accompagnement professionnel pour des expertises techniques et administratives concernant divers dossiers qui nécessitent l'implication d'un ingénieur, ou de personnel technique spécialisé, pour une prévision budgétaire de 20 000 \$.

18-10-219

#### **Offre de services de Pompaction - Plan de services annuels pour le système informatique de l'usine d'eau potable**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'accepter la soumission de Pompaction au montant de 1 297,77 \$ taxes en sus pour un (1) an incluant le plan de service Control Pak incluant les pièces et six (6) heures de support technique pour le système informatique de l'usine d'eau potable.

### **LOISIRS**

18-10-220

#### **Candidature de St-Alex-en-feux à la Soirée Reconnaissance Montérégienne 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature du Festival pyrotechnique St-Alex en feux » est en nomination à la Soirée Reconnaissance Montérégienne dans le cadre du Prix du Bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire accompagner monsieur Jimmy Sharpe, directeur du Festival, à la Soirée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu de se procurer trois (3) billets au coût de 65 \$ chacun pour la Soirée Reconnaissance Montérégienne pour l'année 2018.

#### **Invitation - Parcours Actif de Saint-Alexandre**

Monsieur Luc Mercier, maire présente l'invitation aux citoyens pour le lancement du Parcours Actif de Saint-Alexandre qui aura lieu le 13 octobre 2018 à 11 h 00 au Parc Marie-Jeanne-Frégeau.

#### **11. Deuxième période de questions**

Questions ou commentaires adressés à monsieur le maire :

Monsieur Jimmy Sharpe :

- *Demande si les tuyaux souterrains pourraient servir à la génératrice.*

#### **12. Divers**

18-10-221

#### **Lettre de félicitations à madame Claire Samson, députée d'Iberville**

Il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Florent Raymond et unanimement résolu d'envoyer une lettre de félicitations à madame Claire Samson en tant que députée d'Iberville.

18-10-222

#### **13. Levée de la séance**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 21 h 30.

### **Certificats de crédits**

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

**Luc Mercier**  
Maire

**Michèle Bertrand**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière